

## REUNION DU 15 MARS 2019

Le Conseil municipal de SENNELY, s'est réuni le vendredi 15 mars 2019  
sous la présidence de Monsieur Pierre HENRY, maire.

**PRESENTS: MMES et MM. BOUQUIN, LABBÉ, PERRUCHE, ORLAND, DE DREUZY, MÉNAGER, GARRIDO, AZAMBOURG, LAMBERT et COUTAND**

**ABSENTES EXCUSÉES : MMES BERRUÉ, MARTIN et RECOLÉ**  
**Madame MARTIN a donné pouvoir à Madame ORLAND**

La séance débute avec l'approbation à l'unanimité du compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 14 décembre 2018.

### Au cours de sa séance, le Conseil :

- ✓ **ACCORDE à l'unanimité** à Monsieur GOLF, régisseur principal des recettes pour le camping et la pêche le versement d'une indemnité de régisseur de 220,00 €uros brute, d'une indemnité complémentaire de 7 953,85 €uros brute soit au **total 8 173,85 €uros brute pour la saison 2018** ;
- ✓ **DECIDE à l'unanimité** de se joindre à la procédure de mise en concurrence pour la passation de la convention de participation au titre du risque santé *et/ou* du risque prévoyance que le Centre de Gestion du Loiret va engager conformément à l'article 25 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, pour la période 2020 – 2025,  
**PREND ACTE à l'unanimité** que les tarifs et garanties lui seront soumis préalablement afin qu'il puisse prendre la décision de signer ou non la convention de participation souscrite par le Centre de Gestion ;
- ✓ **DECIDE à l'unanimité DE S'OPPOSER** au transfert des compétences « eau potable » et « assainissement » au 1<sup>er</sup> janvier 2020 ;
- ✓ **DECIDE à l'unanimité** d'adhérer au service payant, selon tarif fixé par délibération du Centre de gestion de la FPT du LOIRET, d'aide à l'emploi du Centre de Gestion de la FPT du LOIRET permettant ainsi de faire appel soit au service de remplacement soit au service d'accompagnement si besoin est.  
**AUTORISE à l'unanimité** le Maire à signer la convention et tous les actes ou avenants à intervenir dans le cadre de l'une de ces procédures ;
- ✓ **APPROUVE à 11 voix Pour et 1 Abstention** le plan de financement et **DECIDE à 11 voix Pour et 1 Abstention** d'inscrire au budget 2019 les crédits nécessaires.  
**AUTORISE à 11 voix Pour et 1 Abstention** Monsieur le Maire à solliciter le Département au titre de la Mobilisation du Département en faveur des territoires – Volet 3 – AAP pour l'aide au financement de l'aménagement de la rue de la Mairie.

### Questions diverses :

- ✓ Monsieur le Maire fait une information sur le lancement de la plateforme Campagnon Portes de Sologne. Elle a pour objectif de mettre en relation offres et demandes de services en milieu rural.
- ✓ Monsieur le Maire indique qu'au vu des délais pour le vote du budget 2019, il propose de réunir en même temps la Commission des Finances et la Commission des Travaux. Le Conseil y étant favorable, la date retenue est : Vendredi 22 mars 2019 à 18h30.
- ✓ Pour les inscriptions à l'école maternelle, les dates qui pourraient être retenues seraient le vendredi 5 et samedi 6 avril 2019. Les inscriptions doivent être closes au plus tard le 27 avril 2019.

- ✓ Les prochains Conseils Municipaux auront lieu à la mairie :
  - le Vendredi 29 mars 2019 à 19h30 pour voter le budget 2019,
  - le Vendredi 03 mai 2019 à 19h30,
  - le Vendredi 07 juin 2019 à 19h30,
  - le Vendredi 19 juillet 2019 à 19h30.
  
- ✓ Monsieur le Maire rappelle l'ouverture du Camping et de la Pêche demain, samedi 16 mars 2019.
  
- ✓ Monsieur De Dreuzy rappelle la journée de la Forêt qui se déroulera demain, samedi 16 mars 2019, à La Turpinière. Les rendez-vous sont fixés à 10h00 et 15h00 pour une visite de deux parcelles de bois pour environ 2 heures.
  
- ✓ Madame Orland demande où en est la « boîte à livre ». Monsieur Perruche indique en avoir discuté avec un administré afin d'en confectionner une. La mairie n'aurait que la fourniture à acheter.
  
- ✓ Madame Orland demande où en est le dossier du terrain multisports. Monsieur le Maire informe que la demande de subvention DETR a bien été reçue. Le dossier est donc à suivre.
  
- ✓ Madame Labbé informe que la commune est diligentée par l'Education Nationale afin de faire des enquêtes administratives chez les particuliers qui ont retirés leurs enfants du système scolaire classique. 2 enquêtes sont en cours actuellement.
  
- ✓ Madame Labbé informe les membres du Conseil qu'un courrier va être préparé pour les administrés qui n'auraient pas déclarés leurs travaux afin qu'ils puissent venir en Mairie régulariser leur situation.
  
- ✓ Monsieur Perruche informe que le Repas des Anciens et des agents communaux qui s'est déroulé le samedi 9 mars 2019, a eu un grand succès et a été très apprécié.